



Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement

Politique de publication

Version 1.0 approuvée par le Comité exécutif de la recherche (CER) le 15 décembre 2025

Ce document décrit la Politique de publication du CCNV qui faisait partie auparavant du document combiné intitulé Politique du Comité relatif aux publications et à l'accès aux données (PDAC). Pour obtenir de l'information particulière à l'accès aux données, veuillez consulter la [Politique du Comité d'accès aux données](#). Remarque : il peut y avoir un recoupement de contenus entre les politiques.

Les questions relatives à la Politique de publication peuvent être transmises à l'administration centrale du CCNV à l'adresse ccna.central@gmail.com

1. Principes

- 1.1. Ce document décrit les principes directeurs et les règles d'engagement de la Politique de publication (« la Politique ») élaborée par le Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV). Il définit comment la Politique sera mise en œuvre afin de garantir l'utilisation et la diffusion appropriées des données du CCNV et une reconnaissance appropriée pour ladite utilisation et diffusion;
- 1.2. La Politique est nécessaire afin de protéger la réputation, les intérêts et les travaux entrepris par tous les membres du CCNV, leurs établissements, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et d'autres partenaires financiers du CCNV, et pour favoriser et maintenir la confiance entre les membres du CCNV et les participants à la recherche;
- 1.3. La Politique a pour but d'être juste, transparente et explicite, tout en favorisant la prise de décisions et les publications en temps opportun. Après consultation auprès des responsables des thèmes, des équipes, des plateformes et du Pôle de la recherche sur les troubles neurocognitifs (« Le Pôle ») du CCNV, elle anticipera la majorité des types de publications et des scénarios courants de publication, mais le Comité exécutif de la recherche (CER) du CCNV conservera le droit de prendre des décisions, après consultation avec l'administration centrale du CCNV, pour les scénarios de publication imprévus;
- 1.4. L'administration centrale du CCNV élaborera et supervisera la mise en œuvre de la Politique. Une des conditions de l'adhésion au CCNV est que tous les chercheurs et stagiaires respectent cette Politique. Les publications anticipées faisant état des projets liés au CCNV, tout travail qui fait appel à des ressources du CCNV et tout travail effectué dans le cadre d'une équipe, d'une plateforme ou d'un programme du Pôle de soutien à la recherche du CCNV (même s'il n'est pas financé directement par le CCNV, ou s'il est cofinancé avec une autre source de financement), y compris les données acquises par le CCNV, l'étude COMPASS-ND et la plateforme CAN-THUMBS UP ou produites par un stagiaire soutenu par un financement du CCNV (« les Publication(s) ») doivent être examinées dans le cadre du processus de publication;
- 1.5. Les membres du CCNV seront encouragés à collaborer avec d'autres chercheurs du CCNV dans l'utilisation et l'analyse des données acquises par le CCNV, y compris les données de l'étude COMPASS-ND et de la plateforme CAN-THUMBS UP, à moins que l'expertise pertinente ne soit

pas disponible au sein de la communauté de recherche du CCNV;

1.6. L'approbation finale de la Politique de publication relève du CER.

2. Objectifs

- 2.1. La Politique vise à maximiser les retombées et la publicité relatives au CCNV et à publier d'une façon qui reconnaisse les efforts individuels tout au long de l'étude;
- 2.2. La Politique prévoit également un mécanisme par lequel le CER et l'administration centrale du CCNV peuvent maintenir un registre central des résultats de recherche qui est essentiel pour transmettre un rapport aux IRSC et aux autres partenaires financiers.

3. Attentes

- 3.1. Il est prévu qu'une ou deux Publications importantes et de haut niveau du CCNV qui résument l'ensemble des résultats de l'étude seront rédigées par les chercheurs principaux du CCNV, sous la supervision du candidat principal désigné (CPD) du CCNV et du CER. Ces importantes Publications seront très intégratives et comporteront un grand nombre d'auteurs conformément aux critères de paternité d'une œuvre de l'*International Committee of Medical Journal Editors* (ICMJE – <https://www.icmje.org/recommendations/>);
- 3.2. Il est également prévu que chaque équipe, sous la direction des responsables des thèmes, des plateformes et des programmes du Pôle de soutien à la recherche correspondants, rédige deux à cinq Publications importantes du CCNV rapportant les résultats de l'équipe, de la plateforme ou du programme;
- 3.3. Les membres du CCNV pourraient également souhaiter prendre l'initiative dans la rédaction d'articles scientifiques plus approfondis et spécifiques dans certaines équipes et plateformes. Il pourrait y avoir plusieurs catégories d'autres Publications rédigées par certains ou tous les membres du CCNV sur des sous-ensembles de données, des corrélations entre l'imagerie et les biomarqueurs dans les liquides et une analyse plus approfondie des évaluations individuelles. Ce sera l'occasion pour les chercheurs principaux du CCNV de mener des analyses plus poussées et pour certains membres et stagiaires du CCNV de jouer des rôles de premier plan ou de travailler au sein d'une équipe de rédaction. Le CER du CCNV veut également souligner le travail important des chercheurs juniors du CCNV qui devraient avoir la possibilité de rédiger des Publications associées au CCNV. Cependant, les documents secondaires ne doivent pas amoindrir l'impact ou le contenu des documents principaux du CCNV;
- 3.4. Tous les manuscrits soumis sont examinés pour les considérations de sexe et de genre par le responsable du Réseau de recherche sur le sexe et le genre (anciennement Programme Femmes, Sexe, Genre et Neurodégénérescence) ou par un chercheur désigné par le responsable du Réseau de recherche sur le sexe, conformément aux lignes directrices qui suivent. Il est prévu que toutes les publications du CCNV seront conformes aux lignes directrices des IRSC, des NIH et de

l'Association européenne de rédacteurs d'ouvrages scientifiques sur la déclaration des différences sexuelles chez les participants humains, les lignées cellulaires et les animaux de laboratoire et, le cas échéant, les différences de genre (identité ou normes). En bref, ces lignes directrices comprennent les recommandations suivantes :

- 3.4.1. Faire preuve de prudence dans la terminologie utilisée pour décrire les méthodes de recherche et expliquer les résultats en faisant clairement la différence entre l'utilisation des termes sexe et genre;
 - 3.4.2. Si un seul sexe est inclus dans l'étude, le titre, ainsi que le résumé, doivent préciser le sexe des animaux ou des cellules, des tissus et d'autres matériaux dérivés de ceux-ci, de même que le sexe des participants humains;
 - 3.4.3. Le cas échéant, si des différences sexuelles ou de genre sont attendues, celles-ci doivent être déclarées;
 - 3.4.4. La façon dont le sexe et le genre ont été pris en compte dans la conception de l'étude devrait être clairement énoncée, y compris la représentation des mâles et des femelles ou des hommes et des femmes;
 - 3.4.5. Les données devraient être systématiquement présentées ventilées par sexe. Dans les études sur les animaux, le nombre d'animaux de chaque sexe doit être mentionné. Dans les études sur les humains, le nombre et le pourcentage d'hommes et de femmes qui ont participé à l'étude de recherche devraient être déclarés;
 - 3.4.6. Le cas échéant, les analyses significatives basées sur le sexe et le genre doivent être déclarées, peu importe les conséquences positives ou négatives;
 - 3.4.7. Les raisons de l'absence de considérations relatives au sexe ou au genre doivent être justifiées et, s'il n'y a pas de fondements scientifiques solides pour l'exclusion d'un sexe, ceci doit être mentionné dans les limites de l'étude.
- 3.5. Pour nous aligner sur la Priorité E du plan stratégique 2021-2031 des IRSC, intitulée « Assurer la prise en compte des données probantes dans les décisions en santé », qui stipule qu'au cours des années à venir « les IRSC favoriseront l'amélioration de la culture de la santé des Canadiens et leur donneront les moyens de prendre leur propre santé en charge », et dans le cadre du mandat de mobilisation des connaissances du CCNV, les auteurs des manuscrits doivent décrire quatre aspects de leur étude en langage clair (voir 3.5.2). Ces questions serviront à rédiger le résumé en langage clair de la contribution. Les réponses seront sauvegardées par l'administration centrale du CCNV et seront notées dans un rapport final qui sera ensuite partagé avec le programme de mobilisation des connaissances du CCNV. Le programme de mobilisation des connaissances examinera les réponses, vérifiera les détails et proposera des modifications aux auteurs une fois que le manuscrit publié. À cette fin, les auteurs sont priés d'envoyer un exemplaire de la publication lorsqu'elle sera publiée et disponible en ligne à l'adresse suivante : ccna.central@gmail.com.

- 3.5.1. L'objectif du résumé en langage clair est de communiquer les résultats de l'étude et leur signification aux utilisateurs de connaissances concernés, y compris le grand public. Suite à une révision par le programme de mobilisation des connaissances, le résumé en langage clair sera placé sur le site Web du CCNV une fois le manuscrit publié et pourrait également être utilisé aux fins de déclaration des progrès ou partagé dans les communications du CCNV..
- 3.5.2. Les auteurs doivent prendre en considération et décrire ce qui suit en 2 à 3 phrases :
- 3.5.2.1. Ce que nous avons étudié;
 - 3.5.2.2. De quelle façon nous l'avons étudié;
 - 3.5.2.3. Ce que nous avons trouvé;
 - 3.5.2.4. Pour quelle raison cela est important.

4. Révisions de la Politique de publication du CCNV

- 4.1. La Politique fera l'objet d'une révision annuelle officielle tous les trois (3) ans par l'administration centrale du CCNV afin de confirmer son alignement avec la mission globale, les objectifs, les politiques et les procédures du CCNV;
- 4.2. La Politique sera revue et peut être révisée en tout temps par l'administration centrale du CCNV et soumise à l'approbation du CER.

5. Utilisation et analyse des données

- 5.1. Une distinction est faite entre la publication et l'analyse des données. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter la [Politique du Comité d'accès aux données](#).
- 5.1.1. La Politique ne restreint pas en soi l'analyse des données du CCNV qui pourrait être réalisée en vue d'une publication, mais qui pourrait aussi être réalisée à des fins de formation, de contrôle de la qualité, d'analyse exploratoire, d'élaboration de méthodes ou d'autres raisons;
- 5.1.2. Lorsque les données concernent les protocoles spécifiques à l'étude COMPASS-ND ou à la plateforme CAN-THUMBS UP ou les objectifs généraux du CCNV, les Publications ne peuvent pas être faites de façon indépendante du CCNV ou sans respecter la Politique.

6. Publications autochtones et accès aux données

- 6.1. Les manuscrits ou autres rapports qui contiennent des identificateurs comme Autochtone ou liés à la recherche et pertinents pour les communautés autochtones doivent faire l'objet d'un [examen supplémentaire](#), dans le cadre du processus de soumission, par un comité d'examen des Publications et d'accès aux données autochtones (IPDA). Ce comité doit être convoqué par le Programme sur la santé cognitive des Autochtones (SCA);
- 6.2. Les manuscrits ou autres rapports qui contiennent des identificateurs comme Autochtone doivent

impliquer des peuples autochtones dans l'équipe de recherche afin de garantir que l'analyse et l'interprétation des données acquises par le CCNV, par l'étude COMPASS-ND et par la plateforme CAN-THUMBS UP sont respectueuses et reflètent la compréhension et les connaissances des Autochtones, et sont centrées sur les priorités communautaires.

7. Publication et paternité de l'œuvre

7.1. Publication d'un manuscrit

7.1.1. **Tous les manuscrits reconnus par le CCNV doivent être examinés par l'administration centrale du CCNV avant la soumission à une revue.** Les auteurs doivent soumettre la **pénultième version** de leur manuscrit (c'est-à-dire au moins **quatre semaines** avant la soumission prévue à une revue) par l'intermédiaire du [Formulaire de soumission](#) qui se trouve sur le site Web du CCNV;

7.1.1.1. Remarque : La pénultième version est considérée être l'avant-dernière version d'un document, la version finale étant soumise pour publication après l'examen par l'administration centrale du CCNV et l'incorporation des révisions proposées. La pénultième version ne doit pas être substantiellement différente dans son utilisation des données, ses analyses principales ou son contenu théorique de la version finale soumise (c'est-à-dire que la version finale devrait être facilement reconnaissable à partir de la pénultième version, tout en permettant aux auteurs de corriger, de clarifier et d'amender l'article à l'ultime étape).

7.1.1.2. Remarque : Les auteurs sont invités à soumettre pour publication sur un serveur de prépublication (par exemple MedRxiv) avant la soumission pour révision par des pairs. En procédant ainsi, tous les aspects de la Politique doivent être suivis, mais la soumission à l'examen et l'approbation par l'administration centrale du CCNV avant la prépublication n'est pas requise. En cas d'hébergement sur un serveur de préimpression avant examen et approbation par l'administration centrale du CCNV, un désistement doit figurer dans les méthodes (par exemple « Cette publication n'a pas encore été examinée par le Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement ou CCNV pour conformité à la Politique de publication. ») Les études publiées sous forme de prépublication doivent ensuite être examinées par l'administration centrale du CCNV avant soumission pour publication pour révision par des pairs.

7.1.2. Cet examen permettra de s'assurer que la confidentialité est protégée, que la Publication ne jettera pas l'étude en discrédit et que la Publication donne une juste représentation du CCNV et de la contribution des chercheurs. Il permettra également de fournir des conseils et des commentaires aux auteurs lorsque cela peut s'avérer utile.

7.1.3. L'examen de tous ces documents sera complété dans les **trois (3) semaines** de la réception et l'administration centrale du CCNV confirmera l'approbation de la soumission à des fins de publication aux auteurs principaux, sous réserve des modifications nécessaires.

Remarque : Le délai pour l'examen de manuscrits qui traitent de données autochtones est d'environ **trente (30) jours**;

- 7.1.3.1. Tout délai au-delà des échéances décrites sera communiqué aux auteurs principaux et des stratégies d'atténuation seront mises en œuvre.
- 7.1.3.2. L'auteur principal ou les auteurs principaux seront responsables : i) d'aviser l'administration centrale du CCNV de l'acceptation de tout manuscrit et de transmettre une copie de la version finale, ainsi que le nom et les coordonnées de la revue qui a accepté le manuscrit, et ii) de s'assurer que toutes les conditions relatives à la publication ont été remplies et que les reconnaissances appropriées sont incluses.
- 7.1.4. Le CCNV n'examinera pas ou n'exercera pas de droit de veto sur les publications qui n'émanent pas du CCNV, mais les chercheurs principaux qui ne sont pas membres du CCNV devraient décrire la nature et la portée des données et de leur analyse pour confirmer que la publication qui n'émane pas du CCMV n'est pas une duplication des buts et des méthodes de recherches financées par le CCNV;
- 7.1.5. Il faut que les Publications « soient librement accessibles sur le site Web de l'éditeur ou un dépôt en ligne dans les 12 mois suivant la publication » conformément à la Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/32005.html>.

7.2. Exigences et formats relatifs à la paternité de l'œuvre

- 7.2.1. Il est prévu qu'une ou deux Publications importantes, de haut niveau, du CCNV qui résument l'ensemble des résultats de l'étude soient rédigées par les chercheurs principaux du CCNV, sous la direction du candidat principal désigné du CCNV et du CER. Il est également prévu que chaque équipe, sous la direction des responsables du thème, de la plateforme et du programme correspondants, rédigera deux à cinq Publications importantes du CCNV rapportant les résultats de l'équipe, de la plateforme ou d'un programme du Pôle de soutien à la recherche. Ces documents importants seront très intégratifs et comporteront un grand nombre d'auteurs;
- 7.2.2. Lorsque les revues le permettent, ces documents énuméreront comme auteurs tous les chercheurs principaux et tous les autres chercheurs qui ont apporté une contribution scientifique ou clinique suffisante pour justifier la paternité de l'œuvre en vertu des critères de l'ICMJE. Les principes relatifs à l'ordre de paternité de l'œuvre consisteront en une répartition approximative par centre qui tienne compte de la contribution à différents stades de la recherche, de l'analyse et de la rédaction, ou en ordre alphabétique sauf pour le premier et le dernier auteur;
- 7.2.3. Certaines revues limitent le nombre d'auteurs. Dans ce cas, la paternité de l'œuvre sera décidée par les chercheurs principaux du CCNV les plus responsables des travaux, sous la supervision du CER du CCNV, afin d'inclure la ou les personnes qui ont le plus contribué à la rédaction du manuscrit, les chercheurs principaux représentant chaque centre participant et un nombre limité d'autres auteurs sélectionnés suite à une discussion avec

l'administration centrale du CCNV. Dans ce cas, un dernier auteur collectif démontrant la collaboration du CCNV sera envisagé (par exemple, « et le groupe de l'étude du CCNV »).

7.3. Publications secondaires

- 7.3.1. Les membres du CCNV peuvent aussi souhaiter diriger des Publications scientifiques plus approfondies sur des groupes de données sélectionnés. Il pourrait y avoir plusieurs Publications rédigées par certains ou tous les chercheurs du CCNV sur des sous-groupes de données, sur des corrélations avec l'imagerie et sur une analyse plus poussée des évaluations individuelles;
- 7.3.2. Ce sera l'occasion pour les chercheurs principaux locaux d'effectuer des analyses plus poussées et de permettre à plusieurs personnes de jouer un rôle de premier plan ou de travailler au sein d'une équipe de rédaction;
- 7.3.3. Le personnel de recherche junior et les stagiaires dans plusieurs centres devraient aussi avoir la possibilité de rédiger des articles;
- 7.3.4. Dans le cas des Publications ou des présentations secondaires, l'auteur principal ou les auteurs principaux identifieront les personnes qui ont apporté une contribution importante et proposeront l'ordre dans lequel leur nom devrait apparaître dans la liste des auteurs;
- 7.3.5. Les Publications secondaires ne doivent pas amoindrir l'impact ni le contenu des Publications principales;
- 7.3.6. Aucune approbation préalable n'est requise à propos de la liste des auteurs pour des présentations à des conférences, mais les principes de paternité de l'œuvre et de reconnaissance de la contribution à des Publications devraient être respectés;
- 7.3.7. Les développeurs de nouvelles méthodes qui soutiennent le CCNV doivent être les auteurs cités sur les trois premières Publications qui utilisent la méthode ou sur toutes les Publications qui tirent profit de la méthode, pendant les trois années qui suivent la première utilisation de la méthode, sauf si cette ligne directrice peut être remise en question;
- 7.3.8. Le ou les développeurs sont fortement encouragés à publier la méthode le plus tôt possible après son élaboration. Cela sera assujéti au processus de publication décrit ci-dessus.

8. Reconnaissances

Tous les manuscrits du CCNV

- 8.1. L'adresse publique du site Web du CCNV peut être donnée comme étant www.ccna-ccnv.ca;
- 8.2. Les déclarations et les reconnaissances qui suivent doivent être incluses dans les Publications :
 - 8.2.1. Le financement du CCNV par les IRSC et d'autres partenaires financiers doit être souligné.
 - 8.2.2. La formulation exacte peut varier selon les revues et le type de publication, mais la déclaration par défaut est la suivante : « X est un membre de l'équipe (ou plateforme ou programme du Pôle de soutien à la recherche) qui fait partie du Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV). Le Consortium canadien en



neurodégénérescence associée au vieillissement est appuyé par une subvention des Instituts de recherche en santé du Canada (numéro de subvention) ainsi que plusieurs autres partenaires financiers. » Si votre équipe, programme du Pôle de soutien à la recherche ou plateforme reçoit un financement d'un partenaire spécifique, la reconnaissance devrait se lire comme suit : « le Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV) est soutenu par une subvention des Instituts de recherche en santé du Canada (numéro de subvention) avec le financement de plusieurs partenaires, dont X. »

8.2.2.1. Veuillez noter que le CCNV n'est **pas** un organisme de financement et que des déclarations comme « Ce projet a été financé par le CCNV » devraient être évitées;

8.2.2.2. Le numéro de subvention des IRSC pour la Phase I du CCNV (2014-2019) est CNA-137794;

8.2.2.3. Le numéro de subvention des IRSC pour la Phase II du CCNV (2019-2024) est CNA-163902;

8.2.2.4. Le numéro de subvention des IRSC pour la Phase III du CCNV (2024-2029) est CND-193575;

8.2.2.5. Le numéro de subvention des IRSC pour la subvention BRAIN (2016-2021) est BDO-148341.

8.3. Une déclaration d'approbation éthique doit être incluse dans tous les documents. Par exemple : « Cette étude a reçu l'approbation locale du Comité d'éthique de la recherche ou du Comité d'examen d'établissement du ou des centres participants. »;

8.4. D'autres reconnaissances peuvent faire référence aux organismes locaux ou nationaux qui ont financé ou contribué substantiellement à la recherche, ou aux organismes de financement des chercheurs principaux dans le cas des subventions supplémentaires à effet de levier du CCNV (par exemple, celles provenant de fondations privées);

8.5. Certaines revues exigent une note de l'auteur qui décrit la contribution de tous les auteurs. Le libellé d'un tel énoncé devrait être rédigé par les auteurs principaux, discuté et approuvé par tous les coauteurs, et faire l'objet d'une supervision et d'un arbitrage, au besoin, par l'administration centrale du CCNV;

8.6. Certaines revues ne comprennent pas une section réservée aux reconnaissances. Dans ce cas, les auteurs doivent communiquer avec l'administration centrale du CCNV avant la soumission pour discuter des autres méthodes de reconnaissance.

Reconnaisances liées à l'étude COMPASS-ND

8.7. Pour la publication de résumés liés à l'étude COMPASS-ND :

8.7.1. Les auteurs doivent citer l'étude COMPASS-ND comme source des données et les sources de financement du CCNV selon l'espace disponible;

8.7.2. La reconnaissance de l'étude COMPASS-ND n'est pas requise dans la ligne de paternité de l'œuvre du résumé.

8.8. Pour la publication de manuscrits liés à l'étude COMPASS-ND :

8.8.1. Sur la ligne de signature du manuscrit, après les auteurs nommés, les auteurs devront inclure la phrase le **groupe de l'étude COMPASS-ND***, l'astérisque renvoyant à la déclaration suivante et la liste de noms :

« * Les données utilisées dans la préparation de cet article proviennent de l'étude de cohortes cliniques (COMPASS-ND), disponibles dans la base de données LORIS. L'étude COMPASS-ND est l'étude de cohortes cliniques du Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV) et, à ce titre, un sous-ensemble des chercheurs et du personnel du CCNV ont contribué à la conception et à la mise en œuvre de l'étude COMPASS-ND ou ont fourni des données, mais n'ont pas participé à l'analyse ou à la rédaction de ce rapport. Une liste complète des chercheurs et des contributeurs de l'étude COMPASS-ND figurera sur la [page Web de l'étude COMPASS-ND](#) du CCNV. »

8.9. Les auteurs doivent citer les articles suivants dans la section méthodes de leurs manuscrits :

8.9.1. Pour décrire l'étude COMPASS-ND : Chertkow, H., Borrie, M., Whitehead, V., Black, S.E., Feldman, H.H., Gauthier, S., Hogan, D.B., Masellis, M., McGilton, K., Rockwood, K., Tierney, M.C., Andrew, M., Hsiung, G.R., Camicioli, R., Smith, E.E., Fogarty, J., Lindsay, J., Best, S., Evans, A., Das, S., Mohaddes, Z., Pilon, R., Poirier, J., Phillips, N.A., MacNamara, E., Dixon, R.A., Duchesne, S., MacKenzie, I., & Rylett, R.J. (2019). The Comprehensive Assessment of Neurodegeneration and Dementia: Canadian Cohort Study. *The Canadian Journal of Neurological Sciences*, 46(5), 499-511. DOI: 10.1017/cjn.2019.27. PMID: 31309917.

8.9.2. Pour référer au système LORIS qui héberge les données : Mohaddes, Z., Das, S., Abou-Haidar, R., Safi-Harab, M., Blader, D., Callegaro, J., Henri-Bellemare, C., Tunteng, J.F., Evans, L., Campbell, T., Lo, D., Morin, P.E., Whitehead, V., Chertkow, H., & Evans, A.C. (2018). National Neuroinformatics Framework for Canadian Consortium on Neurodegeneration in Aging (CCNA). *Frontiers in Neuroinformatics*, 12, 85. DOI: 10.3389/fninf.2018.00085. PMID: 30622468; PMCID: PMC6308193.

8.9.3. Pour référer au processus d'harmonisation des données d'imagerie multisites : Duchesne, S., Chouinard, I., Potvin, O., Fonov, V.S., Khademi, A., Bartha, R., Bellec, P., Collins, D.L., Descoteaux, M., Hoge, R., McCreary, C.R., Ramirez, J., Scott, C.J., Smith, E.E., Strother, S.C., Black, S.E., for the CIMA-Q group and the CCNA group. (2019). The Canadian Dementia Imaging Protocol: Harmonizing National Cohorts. *Journal of Magnetic Resonance Imaging*, 49(2), 456-465. DOI: 10.1002/jmri.26197. PMID: 30635988.

8.9.4. Pour décrire l'évaluation de diagnostics vasculaires : Smith, E.E., Duchesne, S., Gao, F., Saad, F., Whitehead, V., McCreary, C.R., Frayne, R., Gauthier, S., Camicioli, R., Borrie, M., & Black, S.E. (2021). Vascular contributions to neurodegeneration: Protocol of the COMPASS-ND study. *The Canadian Journal of Neurological Sciences*, 48(6), 799–806. DOI: 10.1017/cjn.2021.19. PMID: 33504400.

- 8.9.5. Pour décrire les tests de recherche neuropsychologique : Phillips, N. A., Fogarty, J., Pilon, R., Whitehead, V., Best, S., DiProspero, C., Fouquet, C., Beuk, J., Mohades, Z., Das, S., Beaudoin, C., Henri-Bellmare, C., Anderson, N., Belleville, S., Brambati, S., Einstein, G., McLaughlin, P., Chertkow, H., & Borrie, M. (2025). The Comprehensive Assessment of Neurodegeneration and Dementia (COMPASS-ND) Study Neuropsychology Battery of the Canadian Consortium on Neurodegeneration in Aging (CCNA): Battery development and description. *Canadian Journal on Aging / La Revue Canadienne Du Vieillissement*, 1–11. DOI: 10.1017/S0714980825100330. PMID: 41277695.

Reconnaisances liées à la plateforme CAN-THUMBS UP

- 8.10. Lors de la présentation, dans un article ou une conférence, d'analyses de données provenant de la plateforme CAN-THUMBS UP, l'article suivant doit être cité pour décrire l'étude : Feldman, H. H., Belleville, S., Nygaard, H. B., Montero-Odasso, M., Durant, J., Lupo, J. L., Revta, C., Chan, S., Cuesta, M., Slack, P. J., Winer, S., Brewster, P. W. H., Hofer, S. M., Lim, A., Centen, A., Jacobs, D. M., Anderson, N. D., Walker, J. D., Speechley, M. R., Zou, G. Y., ... Chertkow, H. (2023). Protocol for the Brain Health Support Program Study of the Canadian Therapeutic Platform Trial for Multidomain Interventions to Prevent Dementia (CAN-THUMBS UP): A Prospective 12-Month Intervention Study. *The Journal of Prevention of Alzheimer's Disease*, 10(4), 875–885. <https://doi.org/10.14283/jpad.2023.65>. PMID: 37874110.
- 8.11. Tous les cochercheurs du programme CTU ont l'occasion d'apparaître dans tous les articles. Un bloc de paternité d'œuvre, appelé **Bloc des auteurs de la plateforme CAN-THUMBS UP du CCNV**, sera utilisé pour impliquer et reconnaître tous les chercheurs qui ont contribué au programme CTU. Le bloc de paternité d'œuvre est disponible ici : <https://ccna-ccnv.ca/fr/auteurs-de-letude-can-thumbs-up/>